

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après


Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 00089

Numéro SIREN : 509 762 449

Nom ou dénomination : GROUPE VITAL

Ce dépôt a été enregistré le 04/07/2019 sous le numéro de dépôt 22726

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES		GREFFE TRIBUNAL DE COMMERCE DE NANTERRE 2065-SD	
		2019	
IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS			
Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe		DEPÔT N° imposition	
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre		Régime réel normal	<input checked="" type="checkbox"/>
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case <input type="checkbox"/>			
A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE			
Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
Groupe VITAL 164 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE		164 avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE	
SIRET 50976244900015			
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
RÉGIME FISCAL DES GROUPES			
Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)			
Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante			
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :			
SIRET :			
B ACTIVITE			
Activités exercées		Si vous avez changé d'activité, cochez la case <input type="checkbox"/>	
C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3 % ou à 31%	1 384 491	Bénéfice imposable à 28 %
			500 000
			Bénéfice imposable à 15 %
			Déficit
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15% <input type="text"/>		
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets au taux de 15% <input type="text"/>		
	PV à long terme imposables à 19% <input type="text"/>	Autres PV imposables à 19% <input type="text"/>	PV à long terme imposables à 0% <input type="text"/>
			PV exonérées (art. 238 quindecies) <input type="text"/>
3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches			
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	Jeunes entreprises innovantes <input type="checkbox"/>	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur <input type="checkbox"/>	Pôle de compétitivité <input type="checkbox"/>
Entreprise nouvelle, art. 44 septies <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/>	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies <input type="checkbox"/>
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art.44 sexdecies <input type="checkbox"/>			
Société d'investissement immobilier cotée <input type="checkbox"/>	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) <input type="text"/>	Plus-values exonérées relevant du taux de 15% <input type="text"/>	
4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W <input type="checkbox"/> dans le secteur du logement social, art. 244 quater X <input type="checkbox"/>			
D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts.			
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet État, territoire ou collectivité.			
E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)			
Recettes nettes soumises à la contribution 2,5 % <input type="text"/>			
F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC			
1- Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre <input type="checkbox"/>			
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée :			
3- Si vous êtes l'entreprise désignée pour le dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre : <input type="checkbox"/>			
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom et le numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe			
G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE			
L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?		Si oui, indication du logiciel utilisé SAGE	
Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :		Nom et adresse du conseil :	
Société anonyme par actions simplifiée AE EXPERTS 16 Avenue Charles de Gaulle 78230 LE PECQ Tél : 0147551900			
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné :		Identité du déclarant :	
CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/> N° d'agrément CGA		Date : 03042019 Lieu :	
		Qualité :	
		Nom du signataire :	

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS
ANNEXE À LA DÉCLARATION N° 2065-SD

N° 2065 bis-
(2019)

Si déposé néant, cochez la case :

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES							
Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a	1 700 000	payées par un établissement chargé du service des titres	b		
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)				c			
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d			
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)				e			
				f			
				g			
				h			
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)				i			
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j			
Montant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		1 700 000	
I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES <i>(si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)</i>							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) : - SARL - tous les associés ; - SCA - associés gérants ; - SNC ou SCS - associés en nom ou commandités ; - SEP et sté de copropriétaires de navires - associés, gérants ou coparticipants.	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1, à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	Montant des sommes versées :				
1	2	3	4	5	6	7	8
J DIVERS							
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)							
* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION							
REMUNERATIONS				MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%			
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)				MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
				MVLT imputée sur les PVL de l'exercice			
Retrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)				MVLT réalisée au cours de l'exercice			
				MVLT restant à reporter			

①

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise :		Groupe VITAL		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2			
Adresse de l'entreprise		164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE		Durée de l'exercice précédent * 1 2			
Numéro SIRET*		5 0 9 7 6 2 4 4 9 0 0 0 1 5		Néant <input type="checkbox"/> *			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le, Net 3	
						3 1 1 2 2 0 1 8	
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	244 700	AG	34 839	209 860
		Fonds commercial (1)	AH	479 000	AI		479 000
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
		Terrains	AN		AO		
		Constructions	AP	153 263	AQ	43 685	109 578
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
		Autres immobilisations corporelles	AT	263 537	AU	133 440	130 097
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU	3 447 528	CV		3 447 528	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF	11 010	BG		11 010	
Autres immobilisations financières *	BH	309 680	BI		309 680		
TOTAL (II)		BJ	4 908 717	BK	211 965	4 696 753	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 778 244	BY		7 778 244
		Autres créances (3)	BZ	600 633	CA		600 633
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	2 182 934	CG		2 182 934	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH		CI			
	TOTAL (III)	CJ	10 561 811	CK		10 561 811	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
Écarts de conversion actif * (VI)	CN						
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)		CO	15 470 528	IA	211 965	15 258 563	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		CP		(3) Part à plus d'un an :		CR	
Clause de réserve de propriété : *		Stocks :		Créances :			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

②

BILAN - PASSIF avant répartition

N° 2051-SD2019

Désignation de l'entreprise		Groupe VITAL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :	DA			820 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB					
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="checkbox"/> EK)	DC					
	Réserve légale (3)	DD			82 000		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE					
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="checkbox"/> BI)	DF					
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <input type="checkbox"/> EJ)	DG			33 823		
	Report à nouveau	DH			17 570		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI			1 375 629		
	Subventions d'investissement	DJ					
	Provisions réglementées *	DK					
	TOTAL (I)	DL			2 329 022		
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM				
Avances conditionnées		DN					
TOTAL (II)	DO						
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			20 000		
	Provisions pour charges	DQ			1 569 247		
	TOTAL (III)	DR			1 589 247		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS					
	Autres emprunts obligataires	DT					
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU			1 417 049		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="checkbox"/> EI)	DV			20 685		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW					
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX			7 299 294		
	Dettes fiscales et sociales	DY			2 603 266		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ					
	Autres dettes	EA					
Compte régular	EB						
Produits constatés d'avance (4)	EC			11 340 295			
TOTAL (IV)	ED						
Ecarts de conversion passif *	EE						
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE			15 258 563			
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	IB					
	(2) Dont Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC					
	Écart de réévaluation libre	ID					
	Réserve de réévaluation (1976)	IE					
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF					
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG			10 534 622			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH			230 359			

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTES DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

N° 2052-SD 2019

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL		Exercice N		Néant <input type="checkbox"/> *		
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	FB	FC		
	biens *	FD	FE	FF		
	Production vendue	FG	FH	FI	31 424 861	
	services*					
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	FK	FL	31 424 861	
	Production stockée*			FM		
	Production immobilisée*			FN		
	Subventions d'exploitation			FO	797	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)			FP	785 791	
	Autres produits (1) (11)			FQ	8 101	
Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	32 219 551
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*			FS		
	Variation de stock (marchandises)*			FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*			FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*			FW	25 914 026	
	Impôts, taxes et versements assimilés*			FX	93 123	
	Salaires et traitements*			FY	2 067 914	
	Charges sociales (10)			FZ	823 249	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements*		GA	39 963
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*			GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions			GD	1 589 247	
	Autres charges (12)			GE	247 245	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	30 774 766
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 444 784
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*			GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*			GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)			GJ	750 120	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)			GK	20	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)			GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges			GM		
	Différences positives de change			GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			GO		
Total des produits financiers (V)					GP	750 140
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*			GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)			GR	11 967	
	Différences négatives de change			GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement			GT		
Total des charges financières (VI)					GU	11 967
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	738 174
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	2 182 958

© Sage

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

4 **COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)**

Désignation de l'entreprise <u>Groupe VITAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB	
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC	
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	18 230
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)	HG	
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	18 230
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(18 230)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ	187 602
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	601 497
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	32 969 691
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	31 594 062
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	1 375 629
RENOUVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO	
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY	
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3) Dont - Crédit - bail mobilier *	HP	18 016
	(3) Dont - Crédit - bail immobilier	HQ	
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	IJ	
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK	
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX	
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC	
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9) Dont transferts de charges	A1	
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2	
(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	235 686	
(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles facultatives A6 obligatoires A9			
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
Pénalités et amendes non déductibles	1 930		
Dons	16 300		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

© Sage (Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Néant <input type="checkbox"/> *	
				1		2		3	
						Consécutives à une réévaluation pratique au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		KD	713 350	KE		KF	10 350
CORPORELLES	Terrains			KG		KH		KI	
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9	KJ		KK		KL	
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1	KM		KN		KO	
	Installations générales, agencements* et aménagements des constructions		Dont Composants M2	KP	153 263	KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants M3	KS		KT		KU	
	Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	115 859	KW		KX	10 900
	Matériel de transport *			KY		KZ		LA	
	Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	136 778	LC		LD	
	Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours			LH		LI		LJ	
	Avances et acomptes			LK		LL		LM	
	TOTAL III			LN	405 900	LO		LP	10 900
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			8G		8M		8T
Autres participations			8U	3 276 443	8V		8W	171 085	
Autres titres immobilisés			IP		IR		IS		
Prêts et autres immobilisations financières			IT	309 680	IU		IV	12 000	
TOTAL IV			LQ	3 586 123	LR		LS	183 085	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	4 705 373	ØH		ØJ	204 335
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale* ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
				par virement de poste à poste		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
				2					
				par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence					
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I		IN		CØ		DØ	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II		IO		LV	723 700	LW	
CORPORELLES	Terrains			IP		LX		LY	
	Constructions	Sur sol propre		IQ		MA		MB	
		Sur sol d'autrui		IR		MD		ME	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions			IS		MG	153 263	MH	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT		MJ		MK	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers		IU		MM	126 759	MN	
		Matériel de transport		IV		MP		MQ	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW		MS	136 778	MT	
	Emballages récupérables et divers*			IX		MV		MW	
	Immobilisations corporelles en cours			MY		MZ		NA	
	Avances et acomptes			NC		ND		NE	
	TOTAL III			IY		NG	416 800	NH	
	FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ		ØU		M7
Autres participations			IØ		ØX	3 447 528	ØY		
Autres titres immobilisés			I1		2B		2C		
Prêts et autres immobilisations financières			I2		2E	990	2F	320 690	
TOTAL IV			I3		NJ	990	NK	3 768 218	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4		ØK	990	ØL	4 908 717
								ØM	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

5 bis

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

N° 2054 bis-SD 2019

Exercice N clos le 3 1 1 2 2 0 1 8

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise: Groupe VITAL

 Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col.1 - col.2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice (col.1 - col.2) - col.5 (5)) 6
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B**DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL**

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

Désignation de l'entreprise		Groupe VITAL										Néant <input type="checkbox"/> *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *											
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice					
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM		EN			
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE	34 350	PF	490	PG		PH	34 839		
Terrains				PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre			PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui			PR		PS		PT		PU			
Inst. générales, agencements et aménagements des constructions				PV	28 359	PW	15 326	PX		PY	43 685		
Installations techniques, matériel et outillage industriels				PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers			QD	32 201	QE	12 965	QF		QG	45 166		
	Matériel de transport			QH		QI		QJ		QK			
Matériel de bureau et informatique, mobilier				QL	77 093	QM	11 182	QN		QO	88 275		
Emballages récupérables et divers				QP		QR		QS		QT			
TOTAL III				QU	137 652	QV	39 473	QW		QX	177 125		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)				ØN	172 002	ØP	39 963	ØQ		ØR	211 965		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES											
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel				
Frais établissements	M9	N1		N2		N3		N4		N5		N6	
TOTAL I													
Autres immob. incorporelles	N7	N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL II													
Terrains	Q2	Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9		S1		S2		S3		S4	
Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8	U9	V1		V2		V3		V4		V5	
Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Emballages récup. et divers	W4	W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III	X2	X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations	NL					NM						NO	
TOTAL IV													
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW					NY						NZ	
CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES *											
		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice					
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8					
Primes de remboursement des obligations						SP		SR					

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice N° 2032

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations*	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	- incorporelles	6A	6B	6C	6D
	- corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur - titres mis en équivalence	02	03	04	05
	- titres de participation	9U	9V	9W	9X
	- autres immobilisations financières (1)*	06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	UF	
	- financières		UG	UH	
	- exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I.					10
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.					
NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.					

8

**ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET
DES DETTES A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE ***

N° 2057-SD 2019

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL		UM		UN				
	Prêts (1) (2)		UP	11 010	UR		US	11 010			
	Autres immobilisations financières		UT	309 680	UV		UW	309 680			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA								
	Autres créances clients		UX	7 778 244		7 778 244					
	Créance représentative de titres prêts ou remis en garantie* (Provision pour dépréciation antérieurement constituée* UO)		ZI								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	600 633		600 633				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB							
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC								
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR								
	Charges constatées d'avance		VS								
	TOTAUX		VT	8 699 566	VU	8 378 877	VV	320 690			
	RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD	12 000						
(2)		Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VE	990							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	1 417 049	611 377		805 672				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	7 299 294	7 299 294							
Personnel et comptes rattachés		8C	187 602	187 602							
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	138 449	138 449							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	601 497	601 497						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	1 620 421	1 620 421						
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	55 297	55 297						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J									
Groupe et associés (2)		VI	20 685	20 685							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K									
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie*		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	11 340 295	VZ	10 534 622		805 672				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2)	Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL				
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK								

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

9

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

N° 2058-A-SD 201.

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant <input type="checkbox"/>		Exercice N, clos le : 31122018		
I. RÉINTÉGRATIONS								BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés								WA	1 375 629
Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)								WD	
Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)								WF	
Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option								RA	
Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WI	19 880
Amendes et pénalités								WJ	1 930
Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles								WE	
Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)								WG	
Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)								RB	
Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)								XX	21 810
Charges financières (art. 212 bis)*								XZ	
Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032-NOT-SD)								I7	601 497
Quote-part		Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7		
Moins-values nettes à long terme - imposées aux taux de 15% ou de 19% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) à - imposées aux taux de 0%								ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs* - Plus-values nettes à court terme - Plus-values soumises au régime des fusions								WN	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *								SU	
Zones d'entreprises* (activité exonérée)								SW	
Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (art. 209C)								SX	
Quote-part de 12% des plus-values à taux zéro								M8	
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
TOTAL I								WR	2 674 991
II. DÉDUCTIONS								PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E.*								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)								WU	14 727
Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15% (12,8% pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0% - imposées au taux de 19% - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures - imputées sur les déficits antérieurs								WH	
Autres plus-values imposées au taux de 19%								WP	
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*								WW	
Régime des sociétés mères et des filiales* Produit net des actions et parts d'intérêts								2A	37 506
Quote-part des frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation								XA	750 120
Dédution autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer*								ZY	
Majoration d'amortissement*								XD	
Mesures d'incitation								XF	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *								PA	
Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprise en difficulté) (art. 44 septies)								K9	
Entreprises nouvelles (art. 44 octies)								L2	
Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)								L5	
Pôle de compétitivité hors TIC (art. 44 undecies)								L6	
Société investissement immobilier cédée (art. 208C)								K3	
Zone de reconstruction de la défense (14 lettres)								PA	
ZNI - TE (art. 44 octies et octies A)								OV	
Bassin d'emplois à redynamiser (art. 44 duodécies)								IF	
Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)								XC	
Bassin urbain à dynamiser (art. 44 tredecies)								PP	
Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)								PC	
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* (entreprises à l'IS)								XS	
Dédutions diverses à détailler sur feuillet séparé								X9	
Créance dé gagée par le report en arrière de déficit								ZI	25 653
Dédution des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y2	
TOTAL II								XH	790 500
III. RÉSULTAT FISCAL								TOTAL I	
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :								XI	1 884 491
bénéfice (I moins II)								XJ	
déficit (II moins I)								ZL	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *								XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *								XN	1 884 491
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)								XO	

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 NOT-SD

10

DÉFICITS, INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

N° 2058-B-SD 2019

Désignation de l'entreprise <u>Groupe VITAL</u>		Néant <input type="checkbox"/> *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice		ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)			
	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
C3S (organic)	9K	19 880	9L 14 727
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN	19 880	YO 14 727
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI	↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237septies du CGI)			
Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Montant net à la fin de l'exercice
	L1	Imputations	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

11

**TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS**

DGFIP N° 2058-C-SD2019

Désignation de l'entreprise		Groupe VITAL		Néant <input type="checkbox"/> *				
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	OC	30 052	AFFECTATIONS	- Réserves légales	ZB		
					- Autres réserves	ZD		
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	OD	1 687 518		Dividendes	ZE	1 700 000	
	Prélèvements sur les réserves	OE			Autres répartitions	ZF		
	TOTAL I	OF	1 717 570		Report à nouveau	ZG	17 570	
				(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II)		ZH	1 717 570	
				TOTAL II				
RENSEIGNEMENTS DIVERS							Exercice N :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7				YQ		
	— Engagements de crédit-bail immobilier					YR		
	— Effets portés à l'escompte et non échus					YS		
DETAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNNES	— Sous-traitance					YT	24 120 474	
	— Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8				XQ	718 287	
	— Personnel extérieur à l'entreprise					YU		
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)					SS	149 978	
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages					YV		
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES				ST	925 287	
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052					ZJ	25 914 026	
IMPÔTS ET TAXES	— Taxe professionnelle*, CFE, CVAE					YW	43 000	
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS				9Z	50 123	
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052					YX	93 123	
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée					YY	6 263 494	
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations					YZ	4 934 539	
DIVERS	— Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de l'année N)*					ØB	2 066 375	
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition*					ØS		
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *					ZK	%	
	— Numéro de centre de gestion agréé*	XP		— Filiales et participations: (Liste au 2059-C prévu par art.38 II de l'ann. III au CGI)		ZR		
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice					RG		
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI					RH		
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	0	N° SIRET de la société mère du groupe	JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe)

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL						Néant <input checked="" type="checkbox"/>	*
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE							
Nature et date d'acquisition des éléments cédés*		Valeur d'origine*	Valeur nette réévaluée*	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt	Autres amortissements*	Valeur résiduelle	
①		②	③	④	⑤	⑥	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES				Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente	Montant global de la plus value ou de la moins-value	Court terme	Long terme			Plus-values taxables à 19% (1)	
			19%	15 % ou 12,8 %	0 %		
⑦	⑧	⑨	⑩			⑪	
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans					
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice					
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme					
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*					
CADRE C : plus ou moins-values imposables à 19% (autres plus-values taxables à 19%)							
CADRE D : plus ou moins-values imposables à long terme (total plus-values taxables à 19% à la colonne ⑪)							
CADRE E : autres plus-values taxables à 19%							

© Sage

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032
 (1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19% en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

DGFIP N° 2059-E-SD201

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : Groupe VITAL		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : 01012018		et clos le : 31122018	
		Durée en nombre de mois <input type="checkbox"/> 1 <input type="checkbox"/> 2	
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel : *		YP	19
dont apprentis		YF	
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I - Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises		OA	31 424 861
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés		OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges		OT	
TOTAL 1		OX	31 424 861
II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OH	8 101
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation		OE	
Subventions d'exploitation reçues		OF	797
Variation positive des stocks		OD	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée		OI	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation		XT	
TOTAL 2		OM	8 898
III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾			
Achats		ON	93 477
Variation négative des stocks		OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances		OR	25 084 246
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		OS	736 303
Taxes déductibles de la valeur ajoutée		OZ	48 548
Autres charges de gestion courante (hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun)		OW	247 245
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée		OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois		O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante		OY	
TOTAL 3		OJ	26 209 819
IV - Valeur ajoutée produite			
Calcul de la Valeur Ajoutée		TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3	OG
			5 223 941
V - Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF)		SA	5 223 941
Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE, cocher la case		EV	X
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX)		GX	31 424 861
Effectifs au sens de la CVAE *		EY	
Chiffre d'affaires du groupe économique		HX	
Période de référence		GY	du 01012018
		GZ	au 31122018
Date de cessation		HR	

© Sage

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OW des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2032-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises - qualification des effectifs.

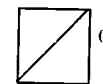
17

COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

N° 2059-F-SD 2019

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10% du capital de la société)



(1)

Néant *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 0 9 7 6 2 4 4 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Groupe VITAL

ADRESSE (voie) 164, avenue Charles de Gaulle

CODE POSTAL 92200

VILLE NEUILLY SUR SEINE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3	
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2	2	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4	5000

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
 N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
 Adresse : N° Voie
 Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) M Nom patronymique ZEIDAN Prénom(s) Nidal
 Nom marital % de détention 90 Nb de parts ou actions 4500
 Naissance : Date 18101967 N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 207 B Voie rue de l'Ambassadeur
 Code Postal 78700 Commune Conflans Sainte Honorine Pays

Titre (2) MME Nom patronymique DAOU Prénom(s) Mervat
 Nom marital ZEIDAN % de détention 10 Nb de parts ou actions 500
 Naissance : Date 11081977 N° Département Commune Pays
 Adresse : N° 207 B Voie rue de l'Ambassadeur
 Code Postal 78700 Commune Conflans Sainte Honorine Pays

© Sage

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.
 * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

18

FILIALES ET PARTICIPATIONS

N° 2059-G-SD 2015

N° de dépôt

[]

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10% du capital)

[] (1)

Néant [] *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 5 0 9 7 6 2 4 4 9 0 0 0 1 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Groupe VITAL

ADRESSE (voie) 164, avenue Charles de Gaulle

CODE POSTAL 92200 VILLE NEUILLY SUR SEINE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

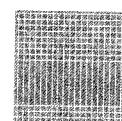
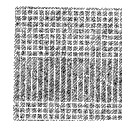
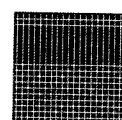
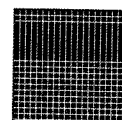
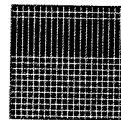
Forme juridique	SRL	Dénomination	VITAL Informatique	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	4 1 8 3 6 3 0 5 7				
Adresse : N°	164	Voie	avenue Charles De gaulle		
Code Postal	92200	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	
Forme juridique	ARL	Dénomination	TPSI	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	4 2 8 0 8 3 8 7 7				
Adresse : N°	164	Voie	avenue Charles de Gaulle		
Code Postal	92200	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	VITAL Ingénierie	% de détention	98
N° SIREN (si société établie en France)	4 5 1 9 4 8 8 3 0				
Adresse : N°	12	Voie	rue Raymond Ridel		
Code Postal	92250	Commune	LA GARENNE COLOMBES	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	2R Informatique	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	4 7 9 3 7 2 8 7 2				
Adresse : N°	164	Voie	avenue Charles de Gaulle		
Code Postal	92200	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	REZO conseil	% de détention	100
N° SIREN (si société établie en France)	4 3 9 3 8 6 1 0 3				
Adresse : N°	164	Voie	avenue Charles de Gaulle		
Code Postal	92200	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	
Forme juridique	SRL	Dénomination	VITAL IT	% de détention	50
N° SIREN (si société établie en France)	8 2 0 7 4 2 0 8 8				
Adresse : N°	164	Voie	avenue Charles de Gaulle		
Code Postal	92200	Commune	NEUILLY SUR SEINE	Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	
Forme juridique		Dénomination		% de détention	
N° SIREN (si société établie en France)					
Adresse : N°		Voie			
Code Postal		Commune		Pays	

© Sage

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

*Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Annexe



Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et ayant pour base d'amortissement :

- Le prix de revient diminué de la valeur résiduelle pour les postes suivants
Matériel et outillage, matériel de transport, matériel de bureau et informatique
- Le prix de revient pour les autres postes.

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	4 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire à la valeur comptable.

e) Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Immobilisations

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	713 350		10 350
TOTAL immobilisations incorporelles :	713 350		10 350
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	153 263		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	115 859		10 900
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136 778		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	405 900		10 900
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 276 443		171 085
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	309 680		12 000
TOTAL immobilisations financières :	3 586 123		183 085
TOTAL GÉNÉRAL	4 705 373		204 335

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			723 700	
TOTAL immobilisations incorporelles :			723 700	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			153 263	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			126 759	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			136 778	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			416 800	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 447 528	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		990	320 690	
TOTAL immobilisations financières :		990	3 768 218	
TOTAL GÉNÉRAL		990	4 908 717	

Amortissements

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 28/03/19
 Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				34 839
Autres immobilisations incorporelles	34 350	490		34 839
TOTAL immobilisations incorporelles :	34 350	490		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				43 685
Constructions installations générales	28 359	15 326		
Installations techn. et outillage industriel				45 166
Inst. générales, agencements et divers	32 201	12 965		
Matériel de transport				88 275
Mat. de bureau, informatique et mobil.	77 093	11 182		
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	137 652	39 473		177 125
TOTAL GÉNÉRAL	172 002	39 963		211 965

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				
Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts		428 036		428 036
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	61 821	56 966	61 821	56 966
Autres prov. pour risques et charges	723 970	1 104 245	723 970	1 104 245
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	785 791	1 589 247	785 791	1 589 247
Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				
TOTAL GÉNÉRAL	785 791	1 589 247	785 791	1 589 247

État des Échéances des Créances et Dettes

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an	
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ				
Créances rattachées à des participations	11 010		11 010	
Prêts	309 680		309 680	
Autres immobilisations financières				
TOTAL de l'actif immobilisé :	320 690		320 690	
DE L'ACTIF CIRCULANT				
Clients douteux ou litigieux	7 778 244	7 778 244		
Autres créances clients				
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie				
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	600 633	600 633		
État - Impôts sur les bénéfices				
État - Taxe sur la valeur ajoutée				
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés				
État - Divers				
Groupe et associés				
Débiteurs divers				
TOTAL de l'actif circulant :	8 378 877	8 378 877		
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE				
TOTAL GÉNÉRAL	8 699 566	8 378 877	320 690	
ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine	1 417 049	611 377	805 672	
- à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers	7 299 294	7 299 294		
Fournisseurs et comptes rattachés	187 602	187 602		
Personnel et comptes rattachés	138 449	138 449		
Sécurité sociale et autres organismes	601 497	601 497		
Impôts sur les bénéfices	1 620 421	1 620 421		
Taxe sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées	55 297	55 297		
Autres impôts, taxes et assimilés				
Dettes sur immo. et comptes rattachés	20 685	20 685		
Groupe et associés				
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	11 340 295	10 534 622	805 672	

Charges à Payer

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 303
Dettes fiscales et sociales	242 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	503 202

Composition du Capital Social

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5000	164
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5000	164

Effectif Moyen

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
	TOTAL	19

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Groupe VITAL

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile qui s'est achevée durant l'exercice en cours a été constaté pour un montant de 15 873 Euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit de la classe 64.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, et le reliquat éventuel est demandé en remboursement.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

Crédit-Bail

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
TOTAL					
REDEVANCES PAYÉES :					
- cumuls exercices antérieurs					
- dotations de l'exercice					
TOTAL					
REDEV. RESTANT À PAYER :					
- à un an au plus				22 061	22 061
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL				22 061	22 061
VALEUR RÉSIDUELLE					
- à un an au plus					
- à plus d'un an et cinq ans au plus					
- à plus de cinq ans					
TOTAL					
Mont. pris en charge dans l'exercice					
Rappel : Redevance de crédit bail					18 016

Résultats et autres éléments significatifs des 5 derniers exercices

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

NATURES DES INDICATIONS	EXERCICES				
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2016	31/12/2015	31/12/2014
Capital social en fin d'exercice					
Capital social	820 000	820 000	820 000	820 000	800 000
Nombre des actions :					
-ordinaires existantes		5000		5000	
-à dividende prioritaire existantes (sans droit de vote)					
Nombre maximal d'actions futures à créer :					
-par conversion d'obligations					
-par exercice de droits de souscription					
Opérations et résultats de l'exercice					
Chiffres d'affaires hors taxes	31 424 861	29 778 985	24 696 489	21 269 023	15 559 356
Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3 008 147	2 430 043	1 586 187	1 144 631	743 755
Impôts sur les bénéfices	601 497	584 757	334 500	214 091	110 201
Participation des salariés due au titre de l'exercice	187 602				
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions	1 375 629	1 687 518	1 250 484	1 135 642	807 069
Résultat distribué		1 250 000	1 100 000	800 000	640 000
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortissements et provisions				370	
Résultat après impôts, participation des salariés, et dotations aux amortissements et provisions				227	
Dividende attribué à chaque action				160	
Effectif					
Effectif moyen des salariés employés durant l'exercice		19		9	
Montant de la masse salariale de l'exercice	2 067 914	1 902 034	1 570 654	1 543 390	1 503 139
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (Sécurité sociale, oeuvres sociales...)	824 972	676 710	539 443	487 187	508 113

Liste des Filiales et Participations

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
 Edition du 28/03/19
 Tenue de compte EURO

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
VITAL Informatiq	455 595	100	
TPSI	724 294	100	
VITAL Ingénierie	300 339	98	
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
VITAL IT	192 500	50	
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
2r Informatique	38 501	100	
REZO Conseil	25 975	100	
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			



FRANCE AUDIT COMPTABLE

Groupe AUDEXO

1 RUE GAMBETTA – 91250 SURESNES

TEL: +33 1 84 20 31 60

GROUPE VITAL SAS

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos le 31 décembre 2018

GROUPE VITAL SAS

164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Ce rapport contient 21 pages

WIB - FAC - 190116

FRANCE AUDIT COMPTABLE

Groupe AUDEXO
1 RUE GAMBETTA – 91250 SURESNES
TEL: +33 1 84 20 31 60

GROUPE VITAL SAS

Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
Capital social : €. 820 000

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels
Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée des associés de la société GROUPE VITAL SAS,

1 Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société GROUPE VITAL SAS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Les règles méthodes comptables suivantes de l'annexe aux comptes ont fait l'objet d'une attention particulière :

- L'évaluation des immobilisations incorporelles et leur éventuelle dépréciation en cas d'indice de perte de valeur (paragraphe a)
- L'évaluation des immobilisations financières et les règles de dépréciation y afférent (paragraphe b)
- L'évaluation des créances clients et les règles de dépréciation y afférent (paragraphe d)

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents adressés au commissaire aux comptes sur les comptes annuels.

5 Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

6 Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en


FRANCE AUDIT COMPTABLE

GROUPE VITAL SAS
*Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels*

cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Suresnes, le 17 avril 2019


William BERKMAN
Commissaire aux comptes

Bilan Actif

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	BRUT	Amortissements	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concession, brevets et droits similaires	244 700	34 839	209 860	200 000
Fonds commercial	479 000		479 000	479 000
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
TOTAL immobilisations incorporelles :	723 700	34 839	688 860	679 000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	153 263	43 685	109 578	124 904
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriel	263 537	133 440	130 097	143 344
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :	416 800	177 125	239 675	268 248
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations évaluées par mise en équivalence				
Autres participations	3 447 528		3 447 528	3 276 443
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts	11 010		11 010	
Autres immobilisations financières	309 680		309 680	309 680
TOTAL immobilisations financières :	3 768 218		3 768 218	3 586 123
ACTIF IMMOBILISÉ	4 908 717	211 965	4 696 753	4 533 371
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et approvisionnement				
Stocks d'en-cours de production de biens				
Stocks d'en-cours production de services				
Stocks produits intermédiaires et finis				
Stocks de marchandises				
TOTAL stocks et en-cours :				
CRÉANCES				
Avances, acomptes versés sur commandes	7 778 244		7 778 244	7 816 551
Créances clients et comptes rattachés	600 633		600 633	389 079
Autres créances				
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL créances :	8 378 877		8 378 877	8 205 630
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	2 182 934		2 182 934	738 926
Charges constatées d'avance				
TOTAL disponibilités et divers :	2 182 934		2 182 934	738 926
ACTIF CIRCULANT	10 561 811		10 561 811	8 944 556
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes remboursement des obligations				
Écarts de conversion actif				
TOTAL GÉNÉRAL	15 470 528	211 965	15 258 563	13 477 926

Bilan Passif

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
SITUATION NETTE		
Capital social ou individuel dont versé	820 000	820 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Écarts de réévaluation dont écart d'équivalence		
Réserve légale	82 000	82 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	33 823	33 823
Report à nouveau	17 570	30 052
Résultat de l'exercice	1 375 629	1 687 518
TOTAL situation nette :	2 329 022	2 653 392
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES		
CAPITAUX PROPRES	2 329 022	2 653 392
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques	20 000	
Provisions pour charges	1 569 247	785 791
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	1 589 247	785 791
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 417 049	1 354 664
Emprunts et dettes financières divers	20 685	
TOTAL dettes financières :	1 437 734	1 354 664
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	7 299 294	6 277 305
Dettes fiscales et sociales	2 603 266	2 401 766
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		5 008
TOTAL dettes diverses :	9 902 560	8 684 079
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
DETTES	11 340 295	10 038 743
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GÉNÉRAL	15 258 563	13 477 926

Compte de Résultat (Première Partie)

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Edition du 28/03/19

Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	France	Export	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	31 424 861		31 424 861	29 778 985
Chiffres d'affaires nets	31 424 861		31 424 861	29 778 985
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation			797	70
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges			785 791	669 668
Autres produits			8 101	1 884
PRODUITS D'EXPLOITATION			32 219 551	30 450 606
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises [et droits de douane]				29 389
Variation de stock de marchandises				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock [matières premières et approvisionnements]				
Autres achats et charges externes			25 914 026	25 106 065
TOTAL charges externes :			25 914 026	25 135 454
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			93 123	160 541
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			2 067 914	1 902 034
Charges sociales			823 249	655 676
TOTAL charges de personnel :			2 891 163	2 557 710
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Dotations aux amortissements sur immobilisations			39 963	41 645
Dotations aux provisions sur immobilisations				
Dotations aux provisions sur actif circulant				
Dotations aux provisions pour risques et charges			1 589 247	785 791
TOTAL dotations d'exploitation :			1 629 210	827 436
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION			247 245	2
CHARGES D'EXPLOITATION			30 774 766	28 681 142
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			1 444 784	1 769 464

Compte de Résultat (Seconde Partie)

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	Net (N-1) 31/12/2017
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 444 784	1 769 464
Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participation	750 120	517 280
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	20	
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		7
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	750 140	517 287
CHARGES FINANCIÈRES		
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	11 967	13 612
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	11 967	13 612
RÉSULTAT FINANCIER	738 174	503 675
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 182 958	2 273 139
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
Produits exceptionnels sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	18 230	864
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions		
	18 230	864
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(18 230)	(864)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	187 602	
Impôts sur les bénéfices	601 497	584 757
TOTAL DES PRODUITS	32 969 691	30 967 893
TOTAL DES CHARGES	31 594 062	29 280 375
BÉNÉFICE OU PERTE	1 375 629	1 687 518

Règles et Méthodes Comptables

(Code du commerce - articles 9 et 11 - Décret n° 83-1020 du 29 novembre 1983 - articles 7, 21, 24 début, 24-1°, 24-2° et 24-3°)

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

a) Immobilisations corporelles :

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue et ayant pour base d'amortissement :

- Le prix de revient diminué de la valeur résiduelle pour les postes suivants
Matériel et outillage, matériel de transport, matériel de bureau et informatique
- Le prix de revient pour les autres postes.

- Agencements et aménagements des constructions	10 ans
- Matériel et outillage	4 ans
- Installations générales	10 ans
- Matériel de transport	4 ans
- Matériel de bureau et informatique	4 ans
- Mobilier de bureau	10 ans

b) Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placements.

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

c) Stocks.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti.

La valeur brute des marchandises et approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production, les amortissements des biens concourant à la production. Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

d) Créances.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire à la valeur comptable.

e) Opérations en devises.

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaletur à la date de l'opération.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en "Écart de conversion". Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité.

Immobilisations

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles	713 350		10 350
TOTAL immobilisations incorporelles :	713 350		10 350
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales	153 263		
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers	115 859		10 900
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	136 778		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	405 900		10 900
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	3 276 443		171 085
Autres titres immobilisés			
Prêts et autres immobilisations financières	309 680		12 000
TOTAL immobilisations financières :	3 586 123		183 085
TOTAL GÉNÉRAL	4 705 373		204 335

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement				
Autres immobilisations incorporelles			723 700	
TOTAL immobilisations incorporelles :			723 700	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales			153 263	
Install. techn., matériel et out. industriels				
Inst. générales, agencements et divers			126 759	
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.			136 778	
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :			416 800	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence				
Autres participations			3 447 528	
Autres titres immobilisés				
Prêts et autres immo. financières		990	320 690	
TOTAL immobilisations financières :		990	3 768 218	
TOTAL GÉNÉRAL		990	4 908 717	

Amortissements

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement.				
Autres immobilisations incorporelles	34 350	490		34 839
TOTAL immobilisations incorporelles :	34 350	490		34 839
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales	28 359	15 326		43 685
Installations techn. et outillage industriel				
Inst. générales, agencements et divers	32 201	12 965		45 166
Matériel de transport				
Mat. de bureau, informatique et mobil.	77 093	11 182		88 275
Emballages récupérables et divers				
TOTAL immobilisations corporelles :	137 652	39 473		177 125
TOTAL GÉNÉRAL	172 002	39 963		211 965

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement			
Autres immobilisations incorporelles			
TOTAL immobilisations incorporelles :			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier			
Emballages récupérables et divers			
TOTAL immobilisations corporelles :			
Frais d'acquisition de titres de participations			
TOTAL GÉNÉRAL			

Provisions Inscrites au Bilan

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Montant début exercice	Augmentations dotations	Diminutions reprises	Montant fin exercice
Prov. pour reconstitution des gisements				
Provisions pour investissement				
Provisions pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Provisions pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES				

Provisions pour litiges				
Prov. pour garant. données aux clients				
Prov. pour pertes sur marchés à terme				
Provisions pour amendes et pénalités				
Provisions pour pertes de change				
Prov. pour pensions et obligat. simil.				
Provisions pour impôts		428 036		428 036
Prov. pour renouvellement des immo.				
Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer	61 821	56 966	61 821	56 966
Autres prov. pour risques et charges	723 970	1 104 245	723 970	1 104 245
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES	785 791	1 589 247	785 791	1 589 247

Prov. sur immobilisations incorporelles				
Prov. sur immobilisations corporelles				
Prov. sur immo. titres mis en équival.				
Prov. sur immo. titres de participation				
Prov. sur autres immo. financières				
Provisions sur stocks et en cours				
Provisions sur comptes clients				
Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION				

TOTAL GÉNÉRAL	785 791	1 589 247	785 791	1 589 247
----------------------	----------------	------------------	----------------	------------------

État des Échéances des Créances et Dettes

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts	11 010		11 010
Autres immobilisations financières	309 680		309 680
TOTAL de l'actif immobilisé :	320 690		320 690
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	7 778 244	7 778 244	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	600 633	600 633	
État - Taxe sur la valeur ajoutée			
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers			
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
TOTAL de l'actif circulant :	8 378 877	8 378 877	
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE			
TOTAL GÉNÉRAL	8 699 566	8 378 877	320 690

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 417 049	611 377	805 672	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	7 299 294	7 299 294		
Personnel et comptes rattachés	187 602	187 602		
Sécurité sociale et autres organismes	138 449	138 449		
Impôts sur les bénéfices	601 497	601 497		
Taxe sur la valeur ajoutée	1 620 421	1 620 421		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	55 297	55 297		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	20 685	20 685		
Autres dettes				
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	11 340 295	10 534 622	805 672	

Charges à Payer

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	260 303
Dettes fiscales et sociales	242 899
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	503 202

Composition du Capital Social

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	5000	164
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	5000	164

Effectif Moyen

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'entreprise
Cadres		
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés		
Ouvriers		
TOTAL	19	

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18

Le crédit d'impôt compétitivité et emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile qui s'est achevée durant l'exercice en cours a été constaté pour un montant de 15 873 Euros

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit de la classe 64.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation. Il est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice, et le reliquat éventuel est demandé en remboursement.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement, de recherche, d'innovation, de formation, de recrutement, et de prospection de nouveaux marchés.

RUBRIQUES	Terrains	Constructions	Installations matériel outillage	Autres	Total
Valeur d'origine					
Amortissements : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEVANCES PAYÉES : - cumuls exercices antérieurs - dotations de l'exercice					
TOTAL					

REDEV. RESTANT À PAYER : - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans				22 061	22 061
TOTAL				22 061	22 061

VALEUR RÉSIDUELLE - à un an au plus - à plus d'un an et cinq ans au plus - à plus de cinq ans					
TOTAL					

Mont. pris en charge dans l'exercice					
--------------------------------------	--	--	--	--	--

Rappel : Redevance de crédit bail					18 016
-----------------------------------	--	--	--	--	--------

Variation Détaillée des Stocks et des En-Cours

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 28/03/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	A la fin de l'exercice	Au début de l'exercice	Variation des stocks	
			Augmentation	Diminution
Marchandises Stocks revendus en l'état Marchandises				
Approvisionnement Stocks approvisionnement Matières premières Autres approvisionnements				
TOTAL I				
Production Produits intermédiaires Produits finis Produits résiduels				
TOTAL II				
Production en cours Produits Travaux Études Prestations de services				
TOTAL III				
PRODUCTION STOCKEE (ou déstockage de production)		II + III		

FILIALES ET PARTICIPATIONS	Capitaux propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
A. RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales (Plus de 50% du capital détenu)			
VITAL Informatiq	455 595	100	379 075
TPSI	724 294	100	244 594
VITAL Ingénierie	300 339	98	208 090
2. participations (10 à 50% du capital détenu)			
VITAL IT	192 500	50	215 695
B. RENSEIGNEMENTS GLOBAUX CONCERNANT LES AUTRES FILIALES ET PARTICIPATIONS			
1. filiales non reprises en A:			
- françaises			
2r Informatique	38 501	100	306 050
REZO Conseil	25 975	100	172 396
- étrangères			
2. participations non reprises en A:			
- françaises			
- étrangères			

GROUPE VITAL

Société par actions simplifiée au capital de 820 000 €
Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre B 509 762 449 (2009 B 00089)

Rapport de Gestion sur les Opérations de l'Exercice clos le 31 Décembre 2018

Madame, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre société durant l'exercice clos le 31 décembre 2018 et pour soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Votre commissaire aux comptes vous donnera dans son rapport toutes informations quant à la régularité des comptes annuels qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Au présent rapport est annexé, conformément à l'article 148 du décret du 23 mars 1967, un tableau faisant apparaître les résultats financiers de la société au cours des cinq derniers exercices.

Sont également annexés à ce rapport les bilans et les comptes de résultat des filiales.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

Présentation des états financiers

Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2018 que nous soumettons à votre approbation ont été établis conformément aux règles de présentation et aux méthodes d'évaluation prévues par la réglementation en vigueur. Ils ne comportent aucune modification, que ce soit au niveau de la présentation des comptes ou à celui des méthodes d'évaluation, par rapport à ceux de l'exercice précédent.

Le bilan et le compte de résultat figurent en annexe.

Situation et activité au cours de l'exercice

Au cours de cet exercice social, se dégage de notre compte de résultat les éléments suivants:

Chiffre d'affaires	31 424 861
Total des Produits d'exploitation	32 219 550
Charges d'exploitation	30 774 766
Résultat d'exploitation	1 444 784
Résultat Financier	738 174
Résultat courant avant Impôts	2 182 958
Résultat Exceptionnel	- 18 230
Participation salariés au Résultat	-187 602
Impôts sur les bénéfices	- 601 497
Bénéfice de l'exercice	1 375 629

La situation active et passive ainsi que l'activité de la société sont résumés sur les documents joints.

Situation et activité des filiales au cours de l'exercice

Exercice 2018

<i>Raison Sociale</i>	<i>Forme</i>	<i>% de détention</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Résultat Exercice</i>
<i>VITAL Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>100%</i>	<i>5 493 051</i>	<i>379 075</i>
<i>TPSI</i>	<i>SARL</i>	<i>100%</i>	<i>2 981 943</i>	<i>244 594</i>
<i>VITAL Ingénierie</i>	<i>SARL</i>	<i>98 %</i>	<i>1 569 443</i>	<i>208 090</i>
<i>2R Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>100%</i>	<i>2 040 276</i>	<i>306 050</i>
<i>REZO Conseil</i>	<i>SARL</i>	<i>100%</i>	<i>627 777</i>	<i>172 396</i>
<i>VITAL IT</i>	<i>SARL</i>	<i>50%</i>	<i>2 197 220</i>	<i>215 695</i>

Exercice 2017

<i>Raison Sociale</i>	<i>Forme</i>	<i>% de détention</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Résultat Exercice</i>
<i>VITAL Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 093 270</i>	<i>86 278</i>
<i>TPSI</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 093 270</i>	<i>54 764</i>
<i>VITAL Ingénierie</i>	<i>SARL</i>	<i>98 %</i>	<i>2 230 723</i>	<i>273 057</i>
<i>2R Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,1%</i>	<i>2 230 724</i>	<i>162 681</i>
<i>REZO Conseil</i>	<i>SARL</i>	<i>95%</i>	<i>2 082 009</i>	<i>177 329</i>
<i>VITAL IT</i>	<i>SARL</i>	<i>10%</i>	<i>1 338 434</i>	<i>232 078</i>

Exercice 2016

<i>Raison Sociale</i>	<i>Forme</i>	<i>% de détention</i>	<i>Chiffre d'affaires</i>	<i>Résultat Exercice</i>
<i>VITAL Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>2 774 980</i>	<i>119 329</i>
<i>TPSI</i>	<i>SARL</i>	<i>99,3%</i>	<i>3 453 308</i>	<i>88 642</i>
<i>VITAL Ingénierie</i>	<i>SARL</i>	<i>98 %</i>	<i>2 219 964</i>	<i>172 817</i>
<i>2R Informatique</i>	<i>SARL</i>	<i>99,1%</i>	<i>2 096 652</i>	<i>67 760</i>
<i>REZO Conseil</i>	<i>SARL</i>	<i>95%</i>	<i>2 158 319</i>	<i>75 289</i>
<i>VITAL IT</i>	<i>SARL</i>	<i>10%</i>	<i>184 999</i>	<i>4 570</i>

Délai moyen de recouvrement des créances clients

Il représente en moyenne 70 jours.

Délai moyen de paiement des dettes fournisseurs

Il représente en moyenne 70 jours.

Evènements postérieurs à la clôture

Les quatre sociétés suivantes :

VITAL Informatique, TPSI, 2R Informatique et REZO Conseil dont le capital est détenu à 100 % par le Groupe VITAL ont effectué avec effet au 1er janvier 2019 la transmission universelle de leurs patrimoines à la société Groupe VITAL.

Les approbations de ces TUP par les associés du Groupe VITAL ont été décidées le 20 novembre 2018.

olution prévisible et perspectives d'avenir

Les prévisions de l'exercice 2019 s'établissent comme suit.

Prévisions 2019	En Euros
Chiffre d'affaires	33 000 000
Charges d'Exploitation	30 700 000
Résultat d'Exploitation	2 300 000
Résultat Financier	800 000
Résultat avant Impôts et participation	3 100 000

Proposition d'affectation du résultat

Ainsi que vous pouvez le constater, déduction faite de toutes charges et de tous impôts et amortissements, les comptes qui vous sont présentés font ressortir un bénéfice de 1 375 629.35 Euros.

Nous vous proposons d'affecter ce bénéfice comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	1 375 629.35 Euros
- Report à nouveau	17 569.75 Euros
Disponible pour l'assemblée	1 393 319.91 Euros
- Affectation au poste Report à Nouveau	18 319.91 Euros
- Le solde s'élevant à à titre de distribution aux associés.	1 375 000.00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende de **275 Euros par action**.

En conséquence,

Monsieur **Nidal ZEIDAN** domicilié 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 Conflans Sainte-Honorine recevra un dividende brut global de **275 Euros**.

La société **V.I.Z. HOLDING** domiciliée 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 Conflans Sainte-Honorine recevra un dividende brut global de **1 374 725 Euros**.

La société **V.I.Z. HOLDING** peut en conséquence bénéficier du régime des sociétés mères et filiales.

Elle est en droit de déduire de ses résultats imposables au titre de l'exercice 2019 la somme de **1 305 989 Euros** qui correspond au produit perçu diminué des frais et charges de 5% soit 68 736 Euros (1 374 725 x 5%).

Il est rappelé qu'aucun acompte n'a été versé.

Les dividendes en numéraire seront mis en paiement au siège social à compter du 3 juin 2019.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2015	1 100 000
2016	1 250 000
2017	1 700 000

Liste des Mandataires Sociaux

Conformément aux dispositions réglementaires, nous vous rendons compte de la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercées dans toutes sociétés par chaque mandataire social durant l'exercice 2018.

Noms et Prénoms	Mandat	Société
ZEIDAN Nidal	Gérant	VITAL Informatique Sarl au capital de 150 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	TPSI – Vital Conseil Sarl au capital de 150 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY sur SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	IWAN Sarl au capital de 8 000 Euros 1, rue du bas Noyer Centre Commercial Art de vivre 95610 ERAGNY Sur Oise
ZEIDAN Nidal	Gérant	VITAL Ingénierie Sarl au capital de 100 000 Euros 12- 14, rue Raymond Ridet 92250 LA GARENNE COLOMBES
ZEIDAN Nidal	Gérant	ZEIDAN Investissements Sci au capital de 1 000 Euros 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	ZEIDAN NEUILLY Sci au capital de 1 000 Euros 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE
ZEIDAN Nidal	Président	Groupe VITAL SAS au capital de 500 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	2R Informatique SARL au capital de 17 500 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	REZO Conseil SARL au capital de 8 000 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	VITAL IT SARL au Capital de 338 400 Euros 164, avenue Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE
ZEIDAN Nidal	Gérant	V.I.Z. HOLDING S.A.S. au Capital de 2 154 570 Euros 207 bis, rue de l'Ambassadeur 78700 CONFLANS SAINTE HONORINE

Rémunération des Mandataires Sociaux

En application de l'article L225-102-1 du Code de commerce, nous vous précisons que Monsieur Nidal ZEIDAN (unique mandataire social) a perçu durant l'exercice écoulé une rémunération annuelle brute de 1 149 000 Euros.

Organes de Direction

Le Président Monsieur Nidal ZEIDAN cumule cette fonction avec celle de Directeur Général.

Nous espérons que les propositions qui précèdent recevront votre agrément et que vous voudrez bien voter les résolutions qui vous sont soumises.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 15 avril 2019

Le Président
Nidal ZEIDAN

FRANCE AUDIT COMPTABLE

Groupe AUDEXO

1 RUE GAMBETTA – 92150 SURESNES

TEL: +33 1 84 20 31 60

GROUPE VITAL SAS

Rapport spécial
du commissaire aux comptes
sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

GROUPE VITAL SAS

164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine

Ce rapport contient 3 pages

WIB - FAC - 190117

FRANCE AUDIT COMPTABLE

Groupe AUDEXO
1 RUE GAMBETTA – 92150 SURESNES
TEL: +33 1 84 20 31 60

GROUPE VITAL SAS

Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
Capital social : € 820 000

Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions réglementées

Exercice clos le 31 décembre 2018

A l'assemblée des associés de la société GROUPE VITAL SAS,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L. 227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé :

CONVENTIONS DE SOUS-TRAITANCE

Votre société a conclu un contrat de sous-traitance avec chacune de ses filiales : VITAL INGÉNIERIE, TPSI, 2R INFORMATIQUE, REZO, VITAL INFORMATIQUE et VITAL IT.

FRANCE AUDIT COMPTABLE

GROUPE VITAL SAS
*Rapport spécial du commissaire aux
comptes sur les conventions réglementées*


Les contrats prévoient que ces filiales facturent à votre société une rémunération en fonction du chiffre d'affaires facturé par votre société aux clients finaux.

Les facturations ont été les suivantes au titre de 2018, sur la base d'un chiffre d'affaires de € 31 424 861 :

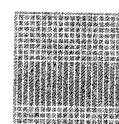
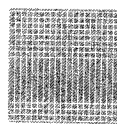
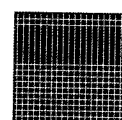
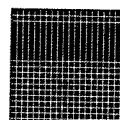
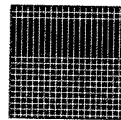
- VITAL INGENIERIE	Taux : 5%	€ 1 569 443
- 2R INFORMATIQUE	Taux : 6,50%	€ 2 040 275
- REZO CONSEIL	Taux : 2%	€ 627 777
- TPSI	Taux : 9,50%	€ 2 981 942
- VITAL INFORMATIQUE	Taux : 17,50%	€ 5 493 050
- VITAL IT	Taux : 7%	€ 2 197 220

Personne concernée par l'ensemble de ces conventions : Monsieur Nidal ZEIDAN.

Suresnes, le 17 avril 2019


William BERKMAN
Commissaire aux comptes

Etats de gestion



Bilan Synthétique

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/04/19
Tenue de compte EURO

ACTIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital souscrit non appelé	688 860	4,51	679 000	5,04	689 570	6,03
Immobilisations incorporelles	239 675	1,57	268 248	1,99	114 746	1
Immobilisations corporelles	3 768 218	24,7	3 586 123	26,61	3 476 985	30,42
Immobilisations financières						
ACTIF IMMOBILISÉ	4 696 753	30,78	4 533 371	33,64	4 281 302	37,46
Stocks	8 378 877	54,91	8 205 630	60,88	6 325 625	55,35
Créances	2 182 934	14,31	738 926	5,48	822 483	7,2
Disponibilités						
ACTIF CIRCULANT	10 561 811	69,22	8 944 556	66,36	7 148 108	62,54
Compte de régularisation actif						
TOTAL ACTIF	15 258 563		13 477 926		11 429 410	

PASSIF	31/12/2018	%	31/12/2017	%	31/12/2016	%
Capital social ou individuel	820 000	5,37	820 000	6,08	820 000	7,17
Résultat de l'exercice	1 375 629	9,02	1 687 518	12,52	1 250 484	10,94
Autres capitaux propres	133 392	0,87	145 874	1,08	145 390	1,27
CAPITAUX PROPRES	2 329 022	15,26	2 653 392	19,69	2 215 874	19,39
Autres fonds propres						
Provisions pour risques et charges	1 589 247	10,42	785 791	5,83	669 668	5,86
Emprunts et dettes financières	1 437 734	9,42	1 354 664	10,05	1 087 535	9,52
Autres dettes	9 902 560	64,9	8 684 079	64,43	7 456 333	65,24
DETTES	11 340 295	74,32	10 038 743	74,48	8 543 868	74,75
Comptes de régularisation passif						
TOTAL PASSIF	15 258 563		13 477 926		11 429 410	

Compte de Résultat Comparatif

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens			
Production vendue de services	31 424 861	29 778 985	1 645 877
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	31 424 861	29 778 985	1 645 877
Production stockée et immobilisée			
Subventions d'exploitation	797	70	727
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	785 791	669 668	116 123
Autres produits	8 101	1 884	6 217
PRODUITS D'EXPLOITATION	32 219 551	30 450 606	1 768 944
Achat de marchandises		29 389	(29 389)
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement			
Variation de stock de matières premières			
Autres achats et charges externes	25 914 026	25 106 065	807 961
Impôts, taxes et versements assimilés	93 123	160 541	(67 418)
Salaires, traitements et charges sociales	2 891 163	2 557 710	333 453
Dotations pour dépréciation	39 963	41 645	(1 682)
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 589 247	785 791	803 456
Autres charges	247 245	2	247 243
CHARGES D'EXPLOITATION	30 774 766	28 681 142	2 093 624
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 444 784	1 769 464	(324 680)
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation	750 120	517 280	232 840
Autres intérêts et produits assimilés	20		20
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change		7	(7)
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement			
PRODUITS FINANCIERS	750 140	517 287	232 854
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	11 967	13 612	(1 645)
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	11 967	13 612	(1 645)
RÉSULTAT FINANCIERS	738 174	503 675	234 499
Produits exceptionnels			
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
Charges exceptionnelles	18 230	864	17 366
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	18 230	864	17 366
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(18 230)	(864)	(17 366)
Participation des salariés	187 602		187 602
Impôt sur les bénéfices	601 497	584 757	16 740
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	1 375 629	1 687 518	(311 888)

Soldes Intermédiaires de Gestion

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	Net (N) 31/12/2018	%	Net (N-1) 31/12/2017	%
Ventes de marchandises			29 389	0,0987
-Coût d'achat des marchandises				
MARGE COMMERCIALE			(29 389)	-0,0987
Production vendue	31 424 861	100,00	29 778 985	100,00
+ Production stockée				
- Déstockage de production				
+ Production immobilisée				
PRODUCTION DE L'EXERCICE	31 424 861	100,00	29 778 985	100,00
CHIFFRE D'AFFAIRES	31 424 861	100,00	29 778 985	100,00
- Consommation en provenance des tiers	25 914 026	82,4635	25 106 065	84,308
VALEUR AJOUTÉE	5 510 836	17,5365	4 643 531	15,5933
+ Subventions d'exploitation	797	0,0025	70	0,0002
- Impôts et taxes	93 123	0,2963	160 541	0,5391
- Charges de personnel	2 891 163	9,2002	2 557 710	8,589
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 527 347	8,0425	1 925 350	6,4655
+ Reprises et transferts de charges	785 791	2,5005	669 668	2,2488
+ Autres produits	8 101	0,0258	1 884	0,0063
- Dotations aux amortissements et provisions	1 629 210	5,1845	827 436	2,7786
- Autres charges	247 245	0,7868	2	
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	1 444 784	4,5976	1 769 464	5,942
+ Quote part opérations en commun	750 140	2,3871	517 287	1,7371
+ Produits financiers				
- Quote part opérations en commun	11 967	0,0381	13 612	0,0457
- Charges financières				
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPOTS	2 182 958	6,9466	2 273 139	7,6334
Produits exceptionnels	18 230	0,058	864	0,0029
- Charges exceptionnelles				
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(18 230)	-0,058	(864)	-0,0029
- Participation des salariés	187 602	0,597		
- Impôt sur les bénéfices	601 497	1,9141	584 757	1,9637
RÉSULTAT DE L'EXERCICE	1 375 629	4,3775	1 687 518	5,6668
Produits de cession d'éléments d'actif				
- Valeur comptable éléments cédés				
PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS				

Variation du Besoin en Fonds de Roulement Détaillée

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/04/19
Tenue de compte EURO

VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL	Exercice N			Exercice N-1
	Besoins	Dégagement	Solde	Solde
Variations EXPLOITATION				
Variations des actifs d'exploitation :				
- stocks et en-cours				
- avances et acompt. versés sur comm.				
- créances clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation	173 247		(173 247)	(1 880 005)
Variation des dettes d'exploitation :				
- avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
- dettes fournisseurs, cpt. rattachés et autres dettes d'exploitation		1 206 749	1 206 749	972 482
TOTAL	173 247	1 206 749		
VARIATION NETTE EXPLOITATION I			1 033 502	(907 523)
Variations HORS EXPLOITATION				
Variations des autres débiteurs				
Variations des autres créditeurs		11 732	11 732	255 265
TOTAL		11 732		
VARIATION NETTE HORS EXPLOITATION II			11 732	255 265
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II)				
Besoins de l'exercice en fonds de roulement				(652 259)
Dégagement net de fonds de roulement dans l'exercice			1 045 234	
Variations TRÉSORERIE				
Variations des disponibilités	1 444 008		(1 444 008)	83 557
Var. concours banc. et solde crédit.	150 224		(150 224)	163 015
TOTAL	1 594 232			
VARIATION NETTE TRÉSORERIE III			(1 594 232)	246 572
VARIATION DU FONDS DE ROULEMENT NET GLOBAL				
TOTAL DES VARIATIONS NETTES (I + II + III)				
Emploi net			(548 998)	(405 687)
Ressource nette				

Capacité d'Autofinancement

Groupe VITAL

Période du 01/01/18 au 31/12/18
Edition du 18/04/19
Tenue de compte EURO

RUBRIQUES	31/12/2018	31/12/2017	Variation
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	2 527 347	1 925 350	601 997
+ Transfert de charges d'exploitation			
+ Autres produits d'exploitation	8 101	1 884	6 217
- Autres charges d'exploitation	247 245	2	247 243
+ Quote part de résultat sur opérations en commun			
+ Produits financiers	750 140	517 287	232 854
- Charges financières	11 967	13 612	(1 645)
+ Produits exceptionnels			
- Charges exceptionnelles	18 230	864	17 366
- Participation des salariés	187 602		187 602
- Impôts sur les bénéfices	601 497	584 757	16 740
CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	2 219 048	1 845 286	373 762

GROUPE VITAL

Société par actions simplifiée au capital de 820 000 €
Siège social : 164, avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine
RCS Nanterre B 509 762 449 (2009 B 00089)

Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 5 Mai 2019

Formalité de Dépôt au Greffe du Tribunal

Conformément aux termes de l'article 44-1 nouveau du décret sur les sociétés commerciales, résultant du décret comptable du 29 novembre 1983, et modifié par le décret du Premier mars 1985 Dépôt en double exemplaire relatif à l'affectation du Résultat

Proposition d'Affectation du Résultat et Résolution d'Affectation Votée

L'assemblée générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2018 se montant à 1 375 629.35 Euros comme suit:

- Bénéfice de l'exercice	1 375 629.35 Euros
- Report à nouveau	17 569.75 Euros
Disponible pour l'assemblée	1 393 319.91 Euros
- Affectation au poste Report à Nouveau	18 319.91 Euros
- Le solde s'élevant à à titre de distribution aux associés.	1 375 000.00 Euros

Chaque associé recevra ainsi un dividende de **275 Euros par action**.

Les dividendes en numéraire seront mis en paiement au siège social à compter du 3 juin 2019.

L'assemblée générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes au titre des trois précédents exercices ont été les suivantes :

Exercice	Dividende distribué
2015	1 100 000
2016	1 250 000
2017	1 700 000

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité

Le Président
Nidal ZEIDAN

